

VENREDI 30 MARS 2001

LE BOUSCAT

Plongée dans l'objectif

L'image photographique a sa philosophie et les époux Ragot, du club de plongée bouscatais, en sont de fervents adeptes

FRANCINE MOREAU

Une passion, ça ne s'explique pas, ça se vit. Et celle qui unit Catherine et Patrick Ragot, membres du club de plongée de l'Union sportive bouscataise, ne déroge pas à la règle. Difficile en effet de dire ce qui les pousse tous deux à prendre des photos sous-marines, soit dans les mers lointaines, soit dans les piscines de l'agglomération bordelaise. Ils tentent bien de donner des raisons : quand on est médecin comme Patrick, le quotidien, c'est la confrontation avec la maladie et la mort; s'ajoutent toutes les contraintes nées d'une société qui refuse le hasard: « *Tout est tracé, contrôlé, obligé. L'eau, c'est une rupture et la photo une évasion. C'est un espace de liberté et un moyen de création* ».

Et de nous faire plonger dans l'univers fantastique de l'élément aquatique où les repères ne sont plus les mêmes, les couleurs différentes, la lumière autre : « *Tout est illusion, impression* », disent-ils les yeux encore pleins d'images sous-marines. Dévorante en espace (ils ont aménagé chez eux une pièce spéciale pour leurs appareils et leurs albums), en temps, en argent (le matériel peut coûter jusqu'à 80 000 francs, même si l'on peut débiter avec de l'occasion à 10 000 francs), cette passion les comble intellectuellement : « *Ce qui nous intéresse, c'est la philosophie de l'image; c'est aller voir ce qu'il y a derrière, la symbolique, la mise en scène. Surtout pour la photo en piscine.* »

STUDIO AQUATIQUE

Car, en fait, il en est dans l'eau comme sur la terre ferme : la piscine est à la mer ce que le studio est au plein air. On y fait poser des modèles maquillés, apprêtés, dans des décors créés de toutes pièces, selon une mise en scène recherchée et avec des trucages parfois assez élaborés. C'est là — en dehors de la plongée proprement dite qu'ils pratiquent depuis longtemps — que Catherine et Patrick ont réellement

trouvé, il y a quatre ans maintenant, un terrain de partage, lui en tant que photographe, elle en tant que modèle : « *Sous l'eau, on ne peut pas se parler, il faut donc se comprendre et pour cela penser de la même manière*, explique Catherine. *En outre, le modèle participe à la photo non seulement au moment de la faire mais aussi avant et après* ».

Activité artistique, la photo sous-marine en piscine a ses championnats, dont un prochainement au Bouscat (lire par ailleurs) auquel vont, bien sûr, participer M. et M^{me} Ragot. « *En fait nous sommes peu nombreux, réfléchit Patrick. Sur les 160 plongeurs du club bouscatais, nous ne sommes que 4 photographes et dans les 12 départe-*

ments de l'inter-région, nous sommes moins de 20 photographes actifs. Cela reste donc dans le domaine du ludique. C'est un moyen de se ressourcer, de créer soi-même quelque chose et un prétexte pour voyager à plusieurs ».

On pourra faire un bout de chemin avec eux les 7 et 8 avril à la piscine du Bouscat.



Patrick et Catherine Ragot : une passion commune pour la photo subaquatique, en piscine comme en pleine mer (Photo D R)

XIV^e championnat de France

■ Organisé par la commission audiovisuelle interrégionale Atlantique sud de la fédération française d'études et de sports sous-marins, en partenariat avec le club de plongée bouscatais, le XIV^e championnat de France de photographie subaquatique en piscine aura donc lieu les 7 et 8 avril prochain, dans le bassin de la rue des Écus, au Bouscat. Cette épreuve réunira 24 équipes sélectionnées au sein des différentes régions françaises et composées d'un photographe et de deux modèles. Chacune re-

cevra une pellicule de 36 poses et disposer d'une heure trente pour réaliser ses prises de vue selon trois catégories : ambiance subaquatique, présence humaine et créativité. Sur ces 36 images, chaque compétiteur en choisira trois qui seront soumises ensuite au jury. Le samedi 7 avril auront lieu les prises de vues de 8 heures à 16 heures, réparties en quatre rotations. Les résultats seront proclamés le dimanche, à 11 h 30, à la salle de l'Ermitage-Compostelle.